



Jean-Paul LECOQ

Député de Seine-Maritime

12, rue Michel Gautier

76600 LE HAVRE

Jean-paul.lecoq@assemblee-nationale.fr

Le Havre, le 26 mars 2019

Communiqué

Projet de loi Blanquer

« Pour l'école de la confiance » en débat parlementaire :

SE MOBILISER CONTRE UNE ECOLE DU TRI SELECTIF

Le projet de loi baptisé cyniquement « Pour une école de la confiance » est actuellement examiné par le Parlement et suscite, à juste titre, une forte opposition de nombreux enseignants, parents d'élèves, élus locaux et de leurs organisations, à travers tout le territoire de notre République et particulièrement au Havre et sur son agglomération.

Une opposition qu'avec mes collègues du groupe communiste et des autres groupes de Gauche, nous portons à l'Assemblée et à Sénat, notamment à travers des dizaines d'amendements déposés. Car **ce projet de loi porte radicalement atteinte à l'esprit et à l'organisation du système éducatif Français, en substituant à l'actuelle logique de proximité, une logique de rentabilité.**

Le tout, bien entendu, de manière brutale et sans concertation puisque des éléments essentiels de ce projet de loi sont introduits, tel un jeu de rôle, par des amendements déposés par la République en Marche.

Ce projet de loi se propose de rompre avec la nécessité d'adapter les moyens éducatifs déployés pour répondre aux besoins des élèves au plus près de chez eux, en inventant des fusions d'écoles et de collèges, en créant des établissements d'excellence sponsorisés par des entreprises pour scolariser entre eux les élèves les plus prometteurs de la maternelle jusqu'au lycée, ou en favorisant la création d'écoles maternelles privées financées par des fonds publics.

Loin de renforcer la confiance dans l'école, **ce projet ministériel cherche à museler les enseignants en restreignant leur liberté d'expression et d'alerte**, et veut permettre à des étudiants en cours de formation de pouvoir faire cours en lieu et place d'enseignants diplômés.

Un projet de loi à l'image de la réforme du lycée, dont la motivation repose sur la baisse des coûts, de la dépense publique, en étant bien éloigné de l'intérêt des enfants et de leurs familles, alors même que **l'Education Nationale doit être considérée avec respect comme le premier investissement nécessaire à toute société.**

Le ministre Blanquer qui ambitionne d'instaurer le tri sélectif à l'école comme sa collègue Vidal l'a fait aux entrées des universités, et de créer la notion d'élèves mobiles, prévoit également de mettre fin à la présence de personnels de santé dans les écoles (infirmières, psychologues...) en les transférant vers les services du ministère de la santé.

L'organisation de l'école de la République ne peut pas reposer sur les considérations idéologiques d'un gouvernement, par nature de passage, les enjeux étant bien trop importants pour nos enfants, mais au contraire être construite et animée par l'ensemble de la communauté éducative, dans la concertation et le respect.

J'apporte mon soutien à tous les acteurs qui font vivre l'école de la République et qui se mobilisent fortement au Havre, pour préserver l'école de proximité, l'école de l'égalité des chances, en mettant en échec ce projet de loi dangereux aux multiples conséquences nocives pour la cohésion et la mixité sociale, comme pour la réussite et l'épanouissement de tous les enfants de la Nation.

Pour suivre mon activité parlementaire :

- Site Internet : <http://www.jeanpaul-lecoq.fr/>
- Site de l'Assemblée : http://www2.assemblee-nationale.fr/deputes/fiche/OMC_PA335612
- Compte Facebook : « Jean-Paul LECOQ »
- Chaîne You Tube : « Jean-Paul LECOQ »